

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 9 Remboursements de droits

n° 9

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 avril 1936
Numéro JO n° 473 du 30/04/1936	Date du numéro 30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

la somme globale de mille trente-sept francs trente centimes , montant de droits de douane indûment perçus, Sera remboursée aux redevables dont les noms suivent : Arabian Trading et Cie Lid : 706 fr. 30: Chef du 3e Bureau : 189 franes : Arabian Trading et Cie Ltd. : 142 franes